



## SAINT-LIN-LAURENTIDES

Une ville... à la campagne



### Mot du Maire

#### Bonjour à vous tous, citoyennes et citoyens,

Bon retour de vacances du temps des Fêtes, le conseil se joint à moi pour souhaiter santé et prospérité à tous les contribuables de la belle Ville de Saint-Lin-Laurentides et tous nos vœux de Bonne et Heureuse Année 2017.

Le nouveau calendrier 2017 vous a été distribué par la poste. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à nos bureaux municipaux situé au 900, 12<sup>e</sup> Avenue.

Concernant le budget 2017, nous avons d'excellentes nouvelles pour vous et je suis très fier de vous en parler. Plusieurs raisons font en sorte que nos finances vont très bien à Saint-Lin-Laurentides. Mais voici les principales :

**Volet nouvelles constructions :** comme vous l'avez sûrement remarqué, le développement résidentiel et commercial se porte très bien.

**La rigueur administrative de nos pratiques est aussi un volet non négligeable, en voici quelques exemples :**

- Le résultat des trois dernières années de planification et de restructuration de nos départements;
- Le retour de nos investissements, tel que le changement de nos lumières. Une économie totale de 50 000 \$ par année;
- Le changement de notre système téléphonique, ce qui représente aussi une économie de 25 000 \$ par année;
- La rigueur de nos finances;
- Le gel de salaires de nos élus, et ce, pour une 2<sup>e</sup> année consécutive.

Je vous annonce donc, officiellement, que la taxe foncière baissera de 2 % sur l'ensemble du territoire.

De plus, le secteur anciennement « Ville des Laurentides » subira une baisse additionnelle de 2,5 %, dû au service de dette.

Le conseil de ville est très fier de déposer un budget responsable, équilibré et digne de ce nom.

Malgré les hausses et les baisses de température, les employés de la ville travaillent très fort afin que les patinoires et notre belle glissade au Pavillon Desjardins soient fonctionnelles, et ce, pour le plus grand plaisir des enfants. Profitez bien de la saison hivernale afin de sortir et de pratiquer vos activités préférées.

C'est avec plaisir que je vous invite le 18 février 2017 à notre quatrième édition du Festi-Flocons de la Ville de Saint-Lin-Laurentides. Plusieurs activités seront prévues. Venez nous rejoindre au Pavillon Desjardins pour du plaisir garanti. De plus, un film familial sera projeté à la salle L'Opale, le tout est gratuit. Un souper spaghetti sera aussi offert à la salle L'Opale au profit des Filles d'Isabelle au coût de 5 \$. Au plaisir de vous y voir. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet et le Facebook de la ville ou communiquez au 450 439-3130, poste 7272.

Patrick Massé, maire

### NOUVEAU CALENDRIER 2017

Le nouveau calendrier 2017 vous a été distribué par la poste. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à nos bureaux municipaux au 900, 12<sup>e</sup> Avenue.

### RÈGLEMENTS CONCERNANT LE STATIONNEMENT

Nous tenons à vous rappeler quelques règles concernant le stationnement dans la ville de Saint-Lin-Laurentides, selon le **règlement # 540-2016** et ses amendements :

#### Article 27 : Stationnement d'hiver

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics entre 23 h et 7 h du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la ville.

#### Article 43 : Durée de l'infraction

Si une infraction dure plus d'un jour, l'infraction commise à chacune des journées constitue une infraction distincte et les pénalités édictées pour chacune des infractions peuvent être imposées pour chaque jour que dure l'infraction.

### RELAIS POUR LA VIE SAINT-LIN-LAURENTIDES 2017

**Pour célébrer, rendre hommage et lutter contre le cancer...**

**Vous désirez former votre équipe?** Il est possible de le faire dès maintenant en ligne au [www.relaispourlavie.com](http://www.relaispourlavie.com) ou par téléphone au 450 439-3130, poste 7271.

Participer à cet événement est une opportunité de contribuer à la lutte contre la maladie. Nous vous invitons à venir consacrer quelques heures de votre temps à la lutte contre le cancer!

De plus, le comité organisateur est aussi à la **recherche de survivants du cancer**, afin de participer à l'ouverture de la marche du relais pour la vie 2017. Pour plus d'informations, communiquez avec Katherine Bernier au 450 439-3130, poste 7271.

### POLITIQUE NATALISTE

À la naissance d'un 3<sup>e</sup> enfant et plus, une subvention de 1,000 \$ et plus est attribuée aux parents (certaines conditions s'appliquent). De plus, pour les nouveaux propriétaires de **(construction neuve seulement)** ayant un ou plusieurs enfants : possibilité de subvention de 500 \$.

Pour informations, contactez Stéphanie Chrétien au 450 439-3130, poste 7206.

900, 12<sup>e</sup> Avenue,  
Saint-Lin-Laurentides  
450 439-3130

### SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Chaque année, les appareils de chauffage sont la cause de nombreux incendies. La plupart de ces incendies sont causés par une installation inadéquate ou un manque d'entretien. L'accumulation de créosote à l'intérieur des cheminées est responsable de nombreux incendies. Cette créosote est un sous-produit d'une combustion incomplète. L'humidité du bois ainsi que le manque d'air favorisent la formation de créosote à l'intérieur des tuyaux et de la cheminée. La présence de dépôt de suie ou de créosote de plus de 3 mm d'épaisseur sur la paroi intérieure d'une cheminée indique qu'il faut procéder immédiatement à un ramonage, modifier dans certains cas le mode de combustion, et procéder à des inspections plus fréquentes. Pour éviter un feu de cheminée, ne brûlez que du bois sec, n'allumez pas votre feu avec du papier coloré ou glacé et ne vous servez pas de votre appareil comme un incinérateur à déchets. Faites ramoner votre cheminée une fois par année ou plus, selon l'utilisation, par un professionnel du chauffage au bois. Ne tentez jamais d'allumer votre feu avec de l'essence ou kérosène. Placez un grillage bien ajusté devant votre foyer afin de protéger le plancher des étincelles. Disposez des cendres chaudes dans un contenant métallique à l'extérieur de la maison pour une période d'au moins 72 heures.

Ronald Bruyère, directeur Service de sécurité incendie

### COLLECTES RÉSIDENTIELLES :



L'hiver est maintenant arrivé, c'est pourquoi nous vous demandons de placer vos bacs en bordure de rue à **l'intérieur** de votre entrée privée, de façon à ne pas nuire au déneigement des rues et de minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Il est important de mettre les bacs roulants de couleurs différentes de chaque côté de votre entrée (voir photo). Tous les résidents doivent absolument déneiger leurs bacs roulants après une tempête, sinon les employés affectés aux collectes ne les videront pas. Il est aussi de la responsabilité des citoyens de retirer les bacs en bordure de rue après la collecte afin de ne pas nuire à l'entretien des rues.

### DÉPARTEMENT DES LOISIRS

#### Camp (semaine de relâche)

Pour une quatrième édition, la Ville de Saint-Lin-Laurentides, en collaboration avec les productions Méga-Animation, fera vivre à vos enfants une semaine extraordinaire (27 février au 3 mars). Les inscriptions débutent lundi 16 janvier 2017 à 8 h, et ce, jusqu'au jeudi 16 février jusqu'à 16 h. Vous pourrez vous inscrire sur le logiciel d'inscription « sport plus » via votre carte citoyenne. Nous sommes disponibles du lundi au jeudi de, 8 h à 12 h, et de, 13 h à 16 h, ainsi que le vendredi de, 8 h à 12 h, pour compléter votre inscription en personne.

#### Camp de jour (d'été)

Le département des loisirs est à la recherche d'animateurs dynamiques pour faire vivre un été inoubliable aux jeunes enfants de Saint-Lin-Laurentides.

Le camp de jour se tiendra du 27 juin au 18 août 2017. Tous les jeunes de 16 ans et plus sont invités à envoyer leur CV à l'adresse suivante; [a.ruais@saint-lin-laurentides.com](mailto:a.ruais@saint-lin-laurentides.com) ou se présenter au département des loisirs (hôtel de ville) avant le 27 février 2017.

### BIBLIOTHÈQUE

Veillez noter qu'il y aura le « TEMPS D'UN CONTE » pour les tout-petits de 3 à 5 ans, le 21 février prochain à 9 h 30, à la bibliothèque municipale de Saint-Lin-Laurentides. Veuillez vous inscrire à la bibliothèque au 450 439-3130. **C'est gratuit.** Nous aimerions vous rappeler que pendant tout le mois de janvier ce sera une période d'annuité, c'est-à-dire que les usagers dont les emprunts seront en retard pourront rapporter leurs livres sans frais, du 5 au 31 janvier 2017. Courez aussi la chance de gagner un dictionnaire et autres prix.

### LE GROUPE D'ENTRAIDE ET AMITIÉ DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

#### Bénévoles accompagnateurs

Le Centre d'Action Bénévole de Montcalm est à la recherche de bénévoles accompagnateurs pour les transports médicaux et légaux. Le bénévole doit avoir un permis valide et un véhicule en ordre, et doit demeurer dans la MRC de Montcalm. Frais de kilométrage remboursés. Transport offert selon vos disponibilités. Communiquez avec France Laporte au 450 839-3118, poste 224 ou 1 888 839-3440, poste 224.

#### Bingo

Le Groupe Entraide et Amitié de Saint-Lin-Laurentides vous invite à son bingo mensuel le lundi 30 janvier prochain. Rendez-vous au Service d'Entraide à 13 h 30. Coût d'entrée à 3 \$, incluant une carte gratuite, et 0,25 \$ pour toute carte supplémentaire. Pour vous inscrire, contactez Jeanne D'Arc Doré au 450 439-5011

#### Réfléchir et choisir ses arrangements funéraires

Le décès d'un proche ou les préparatifs de notre propre mort sont des sujets difficiles et émotifs. Pour arriver à faire des choix éclairés lors d'achats importants liés à ce passage obligé, L'ACEF Lanaudière offre une rencontre d'information, organisée par le Groupe Entraide et Amitié de Saint-Lin-Laurentides :

- Besoins à prioriser en fonction du budget;
- Obligations imposées par la loi aux commerçants;
- Conditions d'annulation de contrat;
- Protection de l'argent déboursé par les consommateurs;
- Vérifications à faire avant de signer;
- Alternatives économiques aux funérailles traditionnelles;
- Aide financière au moment du décès.

Que vous songiez à magasiner de tels services ou que vous ayez déjà signé un contrat à l'effet, cette formation vous donnera plusieurs réponses. La rencontre aura lieu le vendredi 20 janvier 2017, à 13 h 30, au coût de 3 \$ par personne. Pour vous inscrire, contactez Jeanne-D'Arc Doré au 450 439-5011.